

Le SATIE invite ses membres à participer à l'appel à projets (AAP) interpôles 2016.

Celui-ci concerne les projets de recherche associant obligatoirement les pôles CSEE et SIAME sur une durée de **18 mois** (de mars 2016 à juin 2017).

L'AAP est doté d'une enveloppe budgétaire totale de 25k€ visant à permettre le financement des besoins spécifiques à la réalisation de quelques projets.

Les **demandes** de financement sont à **envoyer au plus tard le 29 janvier 2016** à eric.vourch_at_satie.ens-cachan.fr

Leur **format, limité à 3 pages**, est **fixé par un formulaire (à télécharger sur le site web)**.

Les principaux **critères d'évaluation** sont les suivants :

- la mise en interaction des compétences propres aux pôles CSEE et SIAME,
- la faisabilité du projet (dans le temps imparti de 18 mois) avec les moyens demandés,
- la qualité et la prise de risque scientifiques,
- la justification des moyens demandés.

L'**évaluation** sera confiée à un **comité** (co-animé par François Costa et Eric Vourc'h), constitué de 4 binômes (CSEE-SIAME) internes et d'un binôme externe au SATIE. Ce comité évaluera les demandes et proposera au Conseil de laboratoire des montants de financement.

Les résultats seront annoncés le **26 février 2016**.

Les projets feront l'objet d'un **suiti**, sous forme de séminaires, après 6 mois (septembre 2016) et au terme des 18 mois (juin 2017).

Pour toute précision, n'hésitez pas à contacter Eric Vourc'h : eric.vourch_at_satie.ens-cachan.fr